

Compte-rendu de la journée d'étude « Y a-t-il un “savoir citoyen” mobilisable dans la démocratie participative? »

Programme de formation-recherche « Société de la connaissance et démocratie en Europe » organisé par le CSU, l'Université Humboldt de Berlin et le Centre Koyré avec le soutien de l'ACI « Internationalisation des sciences humaines et sociales » et du programme de recherche PICRI Ile-de-France « Démocratie participative en Europe ».

Cécile Cuny, Centre Marc Bloch, Berlin.

La notion de « société de la connaissance » est aujourd'hui largement utilisée sur les scènes publiques et administratives, en particulier à l'échelle européenne, pour décrire une dynamique dans laquelle serait engagé le monde contemporain et un objectif consistant à accélérer l'évolution vers cet horizon. Le séminaire franco-allemand « Société de la connaissance et démocratie en Europe » organisé dans le cadre d'un programme de formation-recherche du CIERA par l'unité de recherche « Cultures et Sociétés Urbaines », l'Institut de Sciences Sociales de l'Université Humboldt de Berlin et le Centre Koyré se propose ainsi d'interroger de manière critique cette notion en regard des évolutions actuelles des rapports entre éducation, sciences, technique, économie et société.

La journée d'étude organisée le 27 février 2006 par le CSU avec le soutien de l'Action Concertée Incitative « Internationalisation des sciences humaines et sociales » du Ministère de la Recherche français et du programme de recherche PICRI Ile-de-France « Démocratie participative en Europe » représente le premier volet de ce séminaire et aborde la question des relations entre démocratie et savoirs à l'échelle locale. Environ 75 personnes issues du monde universitaire, de l'administration publique et de la société civile ont pris part aux discussions de la matinée, environ une centaine sur l'ensemble de la journée. A partir d'une interrogation sur les « savoirs citoyens », il s'agissait de préciser et de discuter les différentes notions utilisées par les chercheurs français et allemands pour décrire ces savoirs, d'analyser à partir d'études de cas ou d'études comparatives la façon dont ces savoirs sont mobilisés lors de séquences délibératives, enfin, de mettre en évidence la façon dont ces savoirs sont intégrés ou non dans la prise de décision et la gestion publiques.

Lors de la première séance consacrée à la discussion des concepts utilisables pour décrire les « savoirs citoyens », plusieurs interventions ont proposé des analyses de cas décrivant les types de savoirs mobilisés par des groupes d'habitants dans des situations concrètes de participation à des projets d'aménagements urbains. S'appuyant sur l'exemple de l'aménagement d'une place dans un quartier ancien de l'est de Berlin, Elodie Vittu (Centre Marc Bloch) montre par exemple comment des habitants ont investi des savoirs professionnels dans la mise en œuvre de cet aménagement. A partir de l'exemple de la Bellevilleuse, une association de quartier parisienne, Daniel Cefaï (CEMS) propose de considérer les « savoirs citoyens » comme des savoirs « composites » ou « pluriels » que les citoyens doivent faire tenir ensemble au cours d'une performance publique. Dans un secteur de grands ensembles de l'est de Berlin, Cécile Cuny (Centre Marc Bloch) repère quant à elle deux discours tenus par ce qu'elle appelle des « entrepreneurs de causes » dans des situations de participation différentes: la revendication d'un « savoir local » dans le cadre de la contestation d'aménagements publics et celle de la « sagesse » dans le cadre de dispositifs de participation. Yves Sintomer (CSU) présente une typologie des « savoirs citoyens » en distinguant les savoirs relevant d'une « raison ordinaire », d'une « expertise citoyenne » et du « métier de citoyen ». Il voit en particulier dans le « métier de citoyen » une conception susceptible de remettre en cause le monopole des élites professionnalisées sur la politique. La

discussion introduite par Hans-Peter Müller (Université Humboldt de Berlin) s'est cristallisée autour de la question des concepts utilisables par les chercheurs pour rendre compte des « savoirs citoyens ». L'enjeu d'une analyse en termes de savoirs par rapport aux analyses en termes de ressources ou de capitaux résiderait ainsi dans la remise en cause, à l'heure d'une crise de la démocratie représentative et de la professionnalisation des élites politiques, de la coupure épistémologique entre « savoirs citoyens » et savoir scientifique.

La deuxième séance était consacrée à l'analyse de la façon dont les « saviors citoyens » sont mobilisés dans le cadre de séquences délibératives. Julien Talpin (Institut Universitaire Européen de Florence) s'appuie sur la comparaison entre les séances de budgets participatifs dans trois villes européennes, Rome, Séville et Morsang-sur-Orge, pour montrer que ce sont en général des acteurs politisés ayant eu des expériences de participation antérieure qui permettent la mise en place d'une délibération de qualité et la politisation des débats. A partir d'une enquête sur les jurys de citoyens berlinois, Anja Röcke (Institut Universitaire européen de Florence/Université Humboldt de Berlin) a identifié cinq types de savoirs mobilisés pendant les sessions délibératives : le savoir « gestionnaire » des managers de quartier, le savoir « institutionnel » des fonctionnaires municipaux, le sens commun, le « savoir d'usage » et les savoirs professionnels des habitants tirés au sort et des acteurs associatifs. Si la mobilisation de ces différents savoirs pendant la délibération a contribué à la qualité et à l'objectivité des débats, la sous-représentation des jeunes ou des groupes immigrés a empêché leur neutralité, de même que le rôle prépondérant de certains managers tendait à les techniciser au lieu de les politiser. Au cours de la discussion Loïc Blondiaux (IEP de Lille) a soulevé la question de la légitimité des différents savoirs mobilisés pendant une séquence délibérative : alors qu'à Berlin il semble que le principe des jurys de citoyens repose sur une méfiance vis-à-vis des citoyens organisés, ces derniers jouent un rôle important dans la politisation des débats à Rome. Autrement dit, les dispositifs valorisent différemment les savoirs et il est important de mettre en évidence cet aspect.

Dans le cadre de la dernière séance, les différents intervenants se sont penchés sur la façon dont les « savoirs citoyens » étaient intégrés ou non à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques publiques. Carsten Herzberg (Université de Potsdam) montre comment un savoir spécifique correspond aux différents rôles assignés au citoyen par le concept de « commune citoyenne » (*Bürgerkommune*) qui oriente actuellement la démocratie locale en Allemagne : le rôle de citoyen-donneur d'ordre engage un savoir d'usage et des représentations de la justice sociale, celui de citoyen-client un savoir d'usage et celui de citoyen-co-décideur des savoirs professionnels. A partir de l'exemple des Conseils de quartier parisiens Marion Benhammo (Université Paris 8) met en évidence la façon dont la compétence des citoyens est en fait cantonnée à certains domaines locaux comme les questions de voirie ou de sécurité. Les compétences acquises dans ces domaines sont construites par des procédures particulières comme les marches exploratoires et considérées par les techniciens municipaux soit comme un empiètement de leurs prérogatives soit comme une source d'efficacité et de politisation de leur travail. Enfin, Franklin Ramirez (Université Complutense de Madrid/ Université Paris 8) montre que la planification participative mise en place dans la ville de Medellin en Colombie n'a pas intégré les résultats des délibérations entre les acteurs locaux et les instances techniques et politiques de prise de décision. En revanche, les organisations locales ont bénéficié du processus pour acquérir des compétences techniques et gestionnaires qui leur permettent d'obtenir des financements publics. Pour introduire la discussion, Christophe Bonneuil (Centre Koyré) a soulevé plusieurs questions à partir d'une perspective d'histoire sociale et culturelle des sciences : comment les dispositifs de participation peuvent servir de lieux d'arbitrage entre différents champs d'expertise ;

comment la science fabrique le local tout en se définissant elle-même comme universelle ; dans quelles mesures les dispositifs de participation peuvent permettre à certains élus locaux de se saisir de dossiers techniques et de s'affirmer face aux services municipaux ; dans quelles mesures la participation fait-elle partie d'un modèle post-fordiste de gestion qui fonctionne en réseaux et repose sur la captation de savoirs disséminés dans la société civile ?

Le dialogue esquissé en conclusion de cette première journée entre, d'une part, les recherches menées dans le domaine de l'histoire sociale et culturelle des sciences et, d'autre part, les travaux sur la démocratie participative développés actuellement en sociologie et science politique va se poursuivre dans le cadre de deux autres journées : la première se tiendra le 22 mai 2006 à l'Université Humboldt de Berlin sur le thème de la société de la connaissance à l'échelle européenne, la seconde au mois de novembre 2006 à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales sous l'égide du Centre Koyré sur le thème de la démocratie technique.